

N° 7158³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2017-2018

**PROJET DE REGLEMENT
GRAND-DUCAL**

**modifiant le règlement grand-ducal du 14 novembre
2016 concernant la protection de la sécurité et de la
santé des salariés contre les risques liés à des agents
chimiques sur le lieu de travail**

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

**DEPECHE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE AU MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

(18.10.2017)

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 27 juin 2017, vous avez bien voulu saisir la Chambre d'Agriculture pour avis sur le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

La Chambre d'Agriculture a analysé le projet dont question en assemblée plénière du 25 septembre 2017.

Celui-ci trouve sa base légale dans le Livre III du Code du travail intitulé „Protection, sécurité et santé des salariés“, notamment son article L. 314-3. Il a pour objet de transposer partiellement la directive 2014/27/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 modifiant les directives du Conseil 92/58/CEE, 92/85/CEE, 94/33/CE, 98/24/CE et la directive 2004/37/CE du Parlement européen et du Conseil afin de les aligner sur le règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

La Chambre d'Agriculture n'a pas d'observation particulière à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le Secrétaire général,
Pol GANTENBEIN

